

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**

BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Hérault

Séance du 11 avril 2006

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	36

Date de convocation  
4 avril 2006

Date d'affichage

Date de retrait d'affichage

Objet de la délibération

L'an deux mille six, le 11 avril à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes à Aniane, sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

**Présents :** M. DIAZ Manuel - M. SALASC Philippe - M. AGOSTINI Jean André - M. PIERRUGUES Georges - Mme MARTIN Françoise - M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. CABELLO Gérard - M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. Claude. CARCELLER - M. MATEU Gabriel - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC Jean Paul – M. ASENSI Raphaël - M. Michel ALVERGNE - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVEN Isabelle - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques – Mme DEJEAN Anne Marie - Mme GERBAL Renée - M. AGUILAR Guy Charles - M. GHIBAUT Jean-Pierre – M. BERTOLINI Jean Pierre - M. GASTAN François - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric

**Absents excusés :** M. JOVER Jean Marcel - Mme FOURNEL Michèle - M. ASTIE Michel - M. ROQUAIN Jean Michel

**Absents :** M. PONCE Jean-Claude - M. CADILHAC Jean François - M. DEJEAN Maurice - M. SANCHEZ Norbert

Mme Michèle FOURNEL donne pouvoir à M. Claude CARCELLER

M. ASTIE Michel donne pouvoir à M. GHIBAUT Jean-Pierre

Mme Anne Marie DEJEAN est désigné secrétaire de séance.

**Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.**

**32-2006**

**Parc-Exposition Vallée de l'Hérault : Etude de définition et de programmation – demande de subventions**

Monsieur le Président explique que dans le cadre de l'étude multipolaire du Cœur d'Hérault menée par le Conseil Général de l'Hérault, il est prévu la réalisation sur la commune de Gignac d'un équipement multi fonctionnel de type Parc-Exposition. Cet équipement structurant permettrait d'accompagner et de promouvoir le dynamisme du territoire, en accueillant tout au long de l'année des manifestations variées, en complément des autres équipements structurants existants.

Monsieur le Président précise qu'afin de vérifier la faisabilité de ce projet, la Communauté de communes souhaite lancer au préalable une étude de définition et de programmation qui permettra de positionner et dimensionner le projet à l'échelle du Cœur d'Hérault.

Il ajoute que suite au lancement d'un marché d'étude, le groupement ACTE 2 AMO / TEMAH a été retenu pour mener à bien cette étude en 2006 pour un montant de 37 949.08 € TTC. La Communauté de communes pourrait solliciter des financements sur ce projet :

- 40 % auprès du Conseil Régional Languedoc-Roussillon dans le cadre du contrat de Pays Cœur d'Hérault
- 40% auprès du Conseil Général de l'Hérault dans le cadre du contrat de territoire

**Le Conseil, Oui l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, décide à la majorité avec 2 abstentions :**

- d'approuver la demande de subventions auprès du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Hérault pour un montant de 40% chacun.

Fait à Gignac, le

Le Président

Louis VILLARET